formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Mercredi 17 mars 2027 – 9h00 à 17h00

Préparer sa retraite - éviter les erreurs coûteuses dans les assurances sociales

Ton départ à la retraite se prépare plusieurs années à l'avance. Entre l'AVS, le 2e pilier et le 3e pilier, les décisions que tu dois prendre sont nombreuses et souvent irréversibles. Anticiper ou ajourner ta rente, choisir la rente ou le capital, contrôler ton compte individuel AVS, mesurer les conséquences d'un départ avant l'âge de référence. Une erreur ou un oubli peut te coûter cher.
Cette formation d'une journée, dispensée en ligne par visioconférence, te donne une vue claire des démarches à entreprendre, du calendrier à respecter et des points de vigilance essentiels. De nombreuses démonstrations en direct (calculateurs, extraits de compte, formulaires officiels) te permettent d'effectuer les vérifications utiles à ta propre situation pendant le cours.

Objectifs
Je…
→ identifie les démarches à entreprendre et le moment où les entreprendre
→ explique les conséquences financières d'une anticipation ou d'un ajournement de la rente AVS
→ compare les avantages et les inconvénients d'un retrait en rente ou en capital du 2ème pilier

Contenu
- Quand commencer les démarches ? Le calendrier des étapes clés
- AVS : âge de référence, anticipation et ajournement de la rente
- LPP : rente ou capital ? Les conséquences financières à connaître
- Ce qu'il faut vérifier avant de quitter son emploi
- Les erreurs les plus fréquentes commises avant la retraite
- Démonstrations en direct : extrait de compte individuel AVS, calculateurs de rente, formulaires de demande

Animation
Isabelle Joliquin, spécialiste des assurances sociales avec BF, spécialiste en assurance-maladie avec BF, formatrice d'adultes avec BF

Public cible, nombre de participant·e·s
Toute personne de plus de 60 ans souhaitant préparer son départ à la retraite. Aucun prérequis.
Limité à 12 personnes

Lieu
En ligne (le lien de connexion sera transmis avant le cours)

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **lundi 15 février 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais
Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :
Syna : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
transfair / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
SCIV : jusqu'à CHF 450 / an
SwissPersona : jusqu'à CHF 1'000 / an
Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 525.- (documentation de cours et repas inclus)